

du montant total donné par eux, a été moins forte, et surtout en 1892 la proportion a été encore moins élevée que les années précédentes.

905. Aux compagnies de prêts et de placements faisant rapport au gouvernement fédéral, on peut ajouter d'autres compagnies semblables, et faisant affaires entièrement dans les limites de la province, et conséquemment soumises à une chambre provinciale. Le tableau suivant a été préparé d'après des rapports faits au gouvernement d'Ontario :—

ÉTAT DES TRANSACTIONS FAITES EN 1892 PAR DIX-SEPT COMPAGNIES DE PRÊTS ET PLACEMENTS DANS ONTARIO, QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LES RAPPORTS FOURNIS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

PASSIF.

Capital payé.	Fonds de réserve.	Dépôts.	Débitures payables.	Autre passif.	Total du passif.
\$	\$	\$	\$	\$	\$
2,090,145	250,744	354,933	59,324	4,660,531	7,415,677

ACTIF.

Prêts courants sur propriétés judiciaires.	Total des prêts.	Argent en mains et en banques.	Propriété foncière.	Total de la propriété foncière.	Total de l'actif.
\$	\$	\$	\$	\$	\$
5,867,634	6,031,052	455,311	186,932	1,384,625	7,375,677